

1

Service Ecoute Famille :

Entretiens cliniques par téléphone, assurés par **une équipe de psychologues cliniciens**. Un espace de libre parole, confidentiel et anonyme, qui s'adresse à toute personne confrontée aux troubles psychiques d'un proche, ainsi qu'aux bénévoles des délégations.

Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 13h et de 14h à 18h (vendredi 17h)

01 42 63 03 03 030303
ecoute-famille@unafam.org



Le service oriente les appelants vers leur **délégation départementale** et propose éventuellement, après évaluation de la situation, des rendez-vous avec **les professionnels consultants du siège**.

2

Permanence du Psychiatre :

Le **Docteur Daraux** délivre des consultations ponctuelles le **mardi**.

Les rendez-vous doivent être demandés à l'accueil de l'Unafam au 01.53.06.30.43

3

Permanence des Avocats :

Maîtres Gauvenet et Plo consultent sur place ou par téléphone **le lundi matin et le vendredi matin, de 9h30 à 12h**.

Ce service est réservé aux adhérents. Les rendez-vous doivent être demandés à l'accueil de l'Unafam au 01.53.06.30.43

4

Service social :

Deux assistantes sociales assurent des permanences téléphoniques :

Pour les familles et amis résidant en **Ile de France** : **01 53 06 11 43**

Pour les familles et amis résidant en **province** : **01 53 06 30 91**

Les lundis et mardis : **de 14h à 17h**

Les jeudis et vendredi : **de 9h30 à 13h**

En dehors de ces horaires, l'appelant peut envoyer un mail en précisant la demande, les coordonnées téléphoniques, la ville et le département, l'horaire en journée auquel l'appelant est préférentiellement joignable

pour l'**Ile-de-France** à isabelle.debiasi@unafam.org

pour la **province** à lydia.bardin@unafam.org.